



Contribution n°2

Introduction

Travaillant sur un diagnostic riche et détaillé, le Conseil de Développement n'a pas cherché à produire une analyse exhaustive. Vous trouverez ci-après des analyses et pistes de réflexion concernant les principaux domaines traités.

DEMOGRAPHIE

Parmi les points portant sur la démographie du pays, les participants aux groupes de travail se sont exprimés sur un des paradoxes du territoire : contrairement à d'autres zones, la ville centre est relativement pauvre. La paupérisation croissante depuis une vingtaine d'années a entraîné un déséquilibre avec les autres villes du pays vers lesquelles se sont dirigées les classes sociales les plus aisées. Par ailleurs, les personnes les plus fragiles ont tendance à être reléguées de manière systématique en périphérie

Plusieurs éléments contextuels peuvent expliquer ce mouvement de population : un taux de chômage très élevé à CALAIS provoquant la fuite vers d'autres territoires des personnes les plus qualifiées, le phénomène « Migrants » qui peut représenter une difficulté pour attirer vers CALAIS certaines populations (phénomènes de peur, de honte)

Diagnostic du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Calais

Ce mouvement s'est aussi accompli dans un contexte de fermeture de certains commerces dits de « luxe », du développement des grands complexes commerciaux et des difficultés pour le commerce de proximité.

Ajoutons-y la suppression du duty free, l'augmentation du prix du tabac et la baisse du taux de change, qui a raréfié la clientèle Britannique, enfin l'évolution des modes de consommation auxquels les commerçants eux-mêmes n'ont pas toujours su réagir en s'adaptant.

Ces freins ne doivent pas occulter le fait que le regard porté par les extérieurs sur les capacités de développement de la ville et son image est parfois bien moins négatif que ce que l'on peut quelque fois en dire...

Pistes de réflexion

Comment créer les conditions d'attractivité pour les classes sociales plus favorisées afin de rééquilibrer la diversité sociale dans la ville Centre.

L'une des pistes nous semble porter sur le commerce : comment retrouver un équilibre entre commerces de proximité et périphériques en les rendant complémentaires ? Comment favoriser la réimplantation de commerces adaptés à une population relativement aisée ?



EQUIPEMENTS

Les membres du Conseil de développement partagent les analyses portées sur le sous-équipement du territoire en matière de santé et s'inquiètent du déficit en médecins spécialistes qui ne fait que s'aggraver (ophtalmologistes et rhumatologues).

De même ils s'accordent à constater le manque de diversité de l'offre d'accueil dans le secteur de la petite enfance, notam-

d'autres familles confrontées à une situation similaire... Elles souhaitent pouvoir « souffler » en confiant la personne âgée dépendante par exemple à une structure d'accueil temporaire.

Pistes de réflexion

Intégrer dans la réflexion sur l'accueil des personnes âgées le développement de structures alternatives à l'accueil en EHPAD.



ment au niveau des crèches d'entreprise. Pour faciliter les mobilités professionnelles quotidiennes, un développement concerté inter-territoires doit être travaillé.

C'est le domaine de la personne âgée qui a le plus mobilisée la réflexion. Si des réponses se construisent avec le développement de projets EHPAD, les délais d'admission restent très longs et ne règlent pas une des difficultés majeures, celui de l'accueil de jour. Les promoteurs restent réticents à développer des places en accueil de jour, compte-tenu des modes de financement de cette prestation. Or si les familles souhaitent

LOGEMENT

Soucieux de la solidarité intercommunale, les membres du conseil notent, s'il n'y a pas de difficultés majeures sur la ville de CALAIS, la situation d'autres villes pose plus de difficultés ; les objectifs de la loi SRU n'y sont pas atteints.

L'inadaptation du parc, notamment par rapport à la demande - manque de petits logements selon le diagnostic - n'apparaît pas évidente à certains membres du conseil. Le diagnostic a-t-il tenu compte du parc privé ?

Pour la ville de CALAIS, les problématiques apparaissent moins liées à la quantité qu'à la qualité du parc et à la localisation des logements sociaux notamment en périphérie : parc public sur les secteurs du Beau-Marais et du Fort Nieulay ; parc privé sur le secteur Saint-Pierre qui a connu une concentration de logements PLAI (social très aidé) et de marchands de sommeil.

Si l'on s'attache à des publics spécifiques, des réponses sont en voie de finalisation :

Pour les jeunes en mobilité, la création du foyer de jeunes travailleurs est une réponse adaptée. Pour les personnes en situation marginale, la création de places en maison relais se développe notamment par « Le Toit » et « Résidence pour tous ».

Par ailleurs, les entreprises ne semblent pas signaler de difficulté particulière pour le logement de leurs salariés, y compris ceux en mobilité.

Par contre, et en lien avec le déséquilibre signalé dans le point « Démographie », la question se pose du manque de logements « Haut de gamme » et par la même le développement de l'économie résidentielle.

Parler de l'habitat, amène à parler de la structuration de la ville Centre : un ensemble de quartiers formant un tissu juxtaposé malgré le travail des associations de quartier sans que l'on ressente une cohérence ou un point d'attractivité défini.



continuer à prendre en charge leurs personnes âgées dépendantes restent nombreuses, elles attendent de pouvoir partager leurs difficultés, questions, inquiétudes ; échanger avec

Pistes de réflexion

Attention particulière à porter aux opérations immobilières du parc privé visant la rentabilité au détriment de la qualité et du confort des logements. Une attention parti-

culière est nécessaire lors de l'attribution des permis de construire.

Tendre à l'émergence de quartier(s) moteur(s) et communiquer plus sur les projets et volontés politiques à ce niveau, tant à l'intérieur du territoire que vis à vis des extérieurs.

FORMATION

L'Université du Littoral représente un point fort du territoire. Elle permet notamment aux jeunes du Pays de suivre des études en proximité. La question se pose cependant de leur devenir. Une partie de ces jeunes sortent qualifiés mais sont toutefois obligés de s'exporter, essentiellement dans la Région, pour trouver du travail. Au delà des cycles généralistes, n'est-il pas nécessaire de diversifier les filières en lien avec les entreprises locales et au regard des projets du territoire. Le développement souhaité des activités portuaires peut en être un exemple.

De manière plus générale et quel que soit le niveau de formation nous nous interrogeons sur la pertinence de certaines décisions, notamment de décisions de fermetures de spécialités, tant initiales que continues, et repérons mal les circuits de concertation préalables, si tant est qu'ils existent.

Pistes de réflexion

Promouvoir la prise en compte des avis et besoins du territoire dans le choix des cursus de formations mis à disposition des habitants.

DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Les entreprises du Calaisis sont anciennes et il n'y a pas eu de créations de grosses entités, ni de renouvellement particulièrement dans le secteur industriel.

La densité artisanale est la plus faible de la Région Nord-Pas-De-Calais et de nombreuses petites structures, en lien avec la conjoncture ont fermé leurs portes depuis novembre 2008 et cela sans que cela soit flagrant au regard de leur taille.

Si création d'entreprises il y a, ces entreprises sont plus fragiles et ont une durée de vie moins importante qu'au niveau régional et national.

Une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences encore trop marginale peut jouer sur l'évolution des entreprises notamment lors d'une reprise et son adaptation à l'évolution des marchés.

Par ailleurs, le Conseil de Développement a noté le peu d'analyses portées sur le secteur agricole au niveau du Pays.

Sur le plan social, la situation des bénéficiaires des minima sociaux est problématique, elle provoque un besoin vital d'accompagnement. Si le principe du guichet unique est un début

de réponse, il ne suffit pas. Cette problématique nécessite un suivi de chacun au plus près de sa vie quotidienne et la disponibilité de supports d'insertion permettant de passer progressi-



vement d'une situation de dépendance sociale à l'autonomie. Ceci permettra de redonner confiance aux habitants, en eux-mêmes d'abord, en leur territoire capable de les accompagner ensuite.

Restera à développer ensuite leur mobilité professionnelle

Pistes de réflexion

Développer, au-delà de l'aide à la création, le suivi des entreprises nouvelles dans les premières années.

Développer une réflexion territoriale sur le commerce et l'industrie hôtelière afin d'éviter des situations qui deviennent plus concurrentielles que complémentaires.

Comment prendre en compte les difficultés que peut engendrer, pour les projets microéconomiques, le niveau des loyers.

Promouvoir un diagnostic agricole.

Comment favoriser l'émergence, le développement de structures d'insertion par l'économie qui sont peu développées dans le territoire ?

TOURISME

Au-delà des grands centres d'intérêts du territoire, la discussion a ici aussi porté sur l'image véhiculée notamment quant à la plage de CALAIS atout important pour l'agglomération. Elle présente de nombreux freins à son dynamisme même si il y a, en saison, quelques animations sur la digue : inégalité esthétique des chalets, manque de points de restauration, circulation automobile maintenue, activités pas assez diversifiées. Elle n'est pas le centre animé qu'elle pourrait être.

Au-delà de la plage, c'est au travers de grandes manifesta-



TRANSPORTS

Une partie de la réflexion sur le transport a été traitée lors de la contribution au projet CALAIS port 2015.

Rappelons pour mémoire la nécessité de moderniser, dimensionner, et diversifier les modes d'accès et de transport, notamment ferroviaire. Ceci afin que le développement de l'activité portuaire puisse se faire de manière durable tout en privilégiant un lien direct avec le territoire et la liaison avec les autres grandes agglomérations du littoral.

Plus localement, la création d'un tram-train entre Calais et Fréthun est souhaitable mais pose la question de l'élargissement du périmètre de transports urbains à une deuxième couronne autour de Calais.

tions que l'image positive se construit. Ce fut le cas de Lille avec « Lille 2004 » par exemple. Toute proportion gardée, le territoire a aussi régulièrement su « mobiliser les foules » calaisiennes et extérieures : Royal de Luxe, Calais round Britain race

Pistes de réflexion

Animer la plage, la mettre en valeur, placer le stationnement derrière les bâtiments

Réfléchir aux moyens de pérenniser des grands rendez-vous avec le public

Si nous privilégions, dans nos remarques précédentes, la promotion d'un centre attractif, et animé, encore faut-il y faciliter l'accès, tout en évitant la surcharge automobile.

Par ailleurs, est reposé le problème de stationnement des poids lourds sur le territoire, alors que des services d'accueil ont été mis en place. N'est-il pas nécessaire de mobiliser un système de sanction comme cela est le cas au Royaume Uni ?

Pistes de réflexion

Envisager des parkings de délestage en entrée de ville et l'extension du principe des navettes gratuites (type Balad'in)

Intégrer dans la réflexion sur la structuration urbaine le principe des rues piétonnières

Reposer le problème du périmètre de stationnement payant.



Pour tout contact

Conseil de Développement
de l'Agglomération du Calais
76, boulevard Gambetta - 62100 CALAIS
Tél : 03.21.19.55.60 - Fax : 03.21.19.55.09
conseildedevloppement@agglo-calais.fr



Contribution n°1 : Cahier d'acteur Port 2015
Contribution n°2 : Diagnostic du **Schéma de Cohérence Territorial** du Pays du Calais